



DÉCLARATION PRÉALABLE

DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DP 044 159 25 00008

Arrêté n° 2025-043

Demande de déclaration préalable déposée le 14/03/2025 et complète le 11/04/2025	
Par :	Monsieur CHEREAU Bernard
Demeurant ⁽¹⁾ :	Château de Chasseloir 44690 ST FIACRE SUR MAINE
Sur un terrain, situé ⁽²⁾ :	Château de Chasseloir 44690 SAINT-FIACRE-SUR-MAINE
et cadastré ⁽²⁾ :	159 OD 359, 159 OD 360, 159 OD 361, 159 OD 362, pour une superficie de 6670 m ²
Nature du projet :	Coupe rase de peupliers

Le Maire de la commune de SAINT-FIACRE-SUR-MAINE,

Vu la demande de déclaration préalable décrite ci-dessus ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.421-1 et suivants et R.421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 18/11/2013 et modifié le 16/10/2023 ;

Vu le règlement de la zone Ns du plan local d'urbanisme, dans laquelle est situé le terrain objet de la demande de déclaration préalable ;

Vu l'avis Favorable de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de LOIRE ATLANTIQUE en date du 22/04/2025 ;

Considérant la nature du projet objet de la demande de déclaration préalable :

- Coupe rase de peupliers

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la présente déclaration préalable.

À Saint-Fiacre-sur-Maine
Le 02/05/2025
Danièle GADAIS
Maire de Saint Fiacre sur Maine

